

30 juin 2016 -17:01

Appartient à [Conseil des ministres du 30 juin 2016](#)

Intervention de Finexpo dans des demandes de crédits à l'exportation

Sur proposition du secrétaire d'Etat au Commerce extérieur Pieter De Crem, le Conseil des ministres a approuvé six demandes de crédits à l'exportation.

Les demandes approuvées aujourd'hui par le Conseil des ministres concernent :

- le don pur pour l'installation d'un système de télécommunication pour le sauvetage des navires en détresse dans les eaux territoriales de Sao Tomé & Príncipe
- le don pur pour la livraison de six appareils pour la stérilisation de déchets médicaux au Maroc
- la stabilisation du taux d'intérêt pour la livraison de camions de pompiers et pièces de rechange au Vietnam
- la stabilisation du taux d'intérêt pour la mise en place d'un réseau de production et de distribution d'eau potable au complexe portuaire de Kribi au Cameroun
- la stabilisation du taux d'intérêt pour les travaux d'augmentation de la capacité d'approvisionnement en eau potable de la ville de Mavoko au Kenya
- le don pour assistance technique dans le cadre d'un projet de livraison de 200 autobus et autocars et pièces de rechange à la société de transport "Le Bus" au Cameroun

Finexpo accorde aux entreprises et/ou banques un soutien public sur un crédit à l'exportation.

L'intervention de Finexpo concerne les entreprises qui exportent des biens d'équipement et des services connexes. Elle porte sur les conditions du financement du crédit qui accompagne la fourniture des équipements et des services : elle permet soit de réduire soit de stabiliser le coût du financement mis à disposition par les banques. Les possibilités d'intervention de Finexpo dépendent du pays d'exportation.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Pieter De Crem, secrétaire d'Etat au
Commerce extérieur, adjoint au ministre chargé du
Commerce extérieur
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique